

BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-de-Bonsecours
Téléphone: 819-423-5575

Courriel : mun.ndb@mrcpapineau.com
Site internet : www.ndbonsecours.com

HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible sur rendez-vous.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

- Des travaux d'envergure ont été entrepris afin de sécuriser le tracé du chemin de la Côte Ézilda. De ce fait, durant les semaines à venir, plusieurs intervenants seront à l'œuvre afin de procéder aux changements nécessaires. Soyez assurés que nous travaillons à sécuriser les lieux, autant pour nos travailleurs que pour les personnes qui y circulent. Nous sommes conscients des inconforts que les travaux peuvent causer et notre équipe met tout en œuvre afin de minimiser les inconforts. Encore une fois merci à tous pour votre compréhension et votre collaboration.
- Plusieurs pompiers de la MRC de Papineau partiront le 9 septembre prochain pour un séjour de formation en sécurité publique dans le cadre de la mission Belgique 2018. Depuis le printemps dernier, ils avaient organisé plusieurs activités de financement afin de diminuer leurs coûts pour ce voyage de 10 jours. Bon voyage à Namur, Belgique, à nos représentants régionaux !
- Saviez-vous qu'il fait toujours un grand plaisir aux membres du conseil municipal de vous accueillir aux réunions mensuelles qui comprennent un ordre du jour incluant toujours un temps pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de poser des questions, qui concernent les points à l'ordre du jour ? Les réunions du conseil se tiennent normalement, à moins d'avis contraire, le 2^e mardi de chaque mois. Ces réunions ont lieu à 19 h 00, à votre hôtel de ville, qui est situé au : 1, CHEMIN DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier	Maire
Lucie Lavoie	Siège #1
Denis Beauchamp	Siège #2
Thomas Lavoie	Siège #3
France Nicolas	Siège #4
Luc Beauchamp	Siège #5
James Gauthier	Siège #6



Le Bonsecours

Volume 24, numéro 3 – Septembre 2018

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

L'été tire déjà à sa fin et l'automne nous arrive avec son retour en classe. Il est important de vous rappeler de porter une attention particulière aux autobus scolaires ainsi qu'à tous les enfants et adolescents qui attendent leur transport en bordure de la route, un accident est si vite arrivé !

Bientôt, quelqu'un frappera à la porte des résidences situées sur la route 148 ainsi que sur les chemins à proximité de celle-ci afin de faire signer une pétition. En effet, lors d'une réunion municipale, un citoyen a porté à notre attention la vitesse excessive de 90 kilomètres souvent dépassée par les automobilistes sur un tronçon emprunté par des marcheurs et des cyclistes qui mettent leur sécurité en danger. Une fois signée, le conseil municipal appuiera cette pétition et la transmettra au Ministère du Transport et de la Mobilité Durable.

Nous avons entendu vos doléances au sujet de notre site WEB et nous sommes heureux de vous annoncer que nous complétons présentement des démarches avec un concepteur qui nous assure que le nouveau site sera prêt d'ici la fin décembre. Nous sommes assurés que la communication deviendra beaucoup plus facile entre nous avec ce nouvel outil convivial au goût du jour.

Au nom des membres du conseil, je vous souhaite de profiter pleinement de la fin de l'été.

Mes salutations distinguées,

Carol Fortier

LES POTINS DE LA MUNICIPALITÉ

ŒUFS À VENDRE :

Aimeriez-vous avoir de bons œufs frais ? Oui ?
Je m'appelle Pascale, j'ai 14 ans et j'ai des poules heureuses qui pondent tous les jours. Vous pouvez me joindre au numéro 819-423-5847 ou venir à mon poulailler au 1004 Côte du Front.



COLLECTE DE BOUTEILLES DE VIN ET DE CANETTES VIDES :

Vous avez des bouteilles de vin et des canettes vides qui traînent ? Apportez-les-moi et je m'en occuperai.
Téléphonez au 819-423-5847 et demandez Pascale ou venez me voir au 1004 Côte du Front.

À l'image de notre jeune entrepreneure Pascale, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : siege4.ndb@mrcpapineau.com ou au numéro de téléphone 819-423-5575 pour placer votre annonce dans la prochaine édition du Bonsecours.

NOS COLLABORATEURS SUR LE TERRAIN



Nous sommes à la recherche de personnes qui aiment écrire et qui souhaitent partager leurs textes, quel que soit leur âge ! Les sujets peuvent être aussi différents et les styles aussi variés que l'est notre population.

Contactez-nous à l'adresse courriel suivante : siege4.ndb@mrcpapineau.com, ou appelez au bureau municipal au numéro de téléphone 819-423-5575 pour obtenir plus d'informations.

SÉCURITÉ POLICIÈRE ET SERVICE D'INCENDIE

VIGILANCE : STRATAGÈME DE FRAUDE VISANT LES AUTOMOBILISTES

Montréal, le 27 juin 2018 – La Sûreté du Québec invite la population à redoubler de prudence concernant un stratagème de fraude qui vise les usagers du réseau routier des régions de la Mauricie-Lanaudière, de l'Outaouais-Laurentides et de la Région Autoroutière du Grand Montréal.

DESCRIPTION DU STRATAGÈME :

Des individus à bord d'un véhicule s'immobilisent en bordure d'une route ou dans une bretelle de sortie d'autoroute et simulent une panne. Lorsqu'un automobiliste s'immobilise afin de vérifier si les gens ont besoin d'aide, les fraudeurs invoquent souvent la panne d'essence et demandent de l'argent en échange de faux bijoux. Dans certains cas, des sommes d'argent ont été soutirées.



Ce stratagème de fraude, s'apparentant à la fraude de dons de charité, et se produit lorsqu'une personne utilise un prétexte dans l'objectif de soutirer de l'argent aux victimes.

La Sûreté vous invite à demeurer vigilant relativement à ce stratagème de fraude.

Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264 ou à l'organisme Échec au Crime au 1 800 711-1800.



Agente Mélissa Aubin, Matricule 12875,
Agente en police communautaire
Téléphone (819) 427-6269
Adresse courriel : melissa.aubin@surete.qc.ca

SÉCURITÉ POLICIÈRE ET SERVICE D'INCENDIE

UNE RENTRÉE SCOLAIRE TOUT EN PRUDENCE!

Gatineau, le 27 août 2018 – Dans les prochains jours, partout en province, plusieurs étudiants procèderont à leur rentrée scolaire. Dans ce cadre, la Sûreté du Québec rappelle à tous les usagers de la route d'être particulièrement vigilants aux abords des zones scolaires.

Afin d'assurer la sécurité des nombreux écoliers qui se déplaceront à pied, à vélo ou en autobus, les patrouilleurs s'assureront que la signalisation en vigueur soit respectée. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

Les policiers demandent aux automobilistes d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont les plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 200 \$ plus les frais et la contribution.

De plus, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 105 \$ plus les frais et la contribution.

La Sûreté du Québec remercie les usagers de la route pour leur collaboration et souhaite à tous une bonne rentrée scolaire!



ÉVÈNEMENTS PASSÉS...

LE PIQUE-NIQUE FAMILIAL :

Le premier juillet dernier avait lieu notre pique-nique familial auquel ont participé une trentaine de personnes qui ont bravé la canicule. Bien que l'horaire de la journée ait été raccourci à cause de la chaleur extrême, les personnes présentes ont grandement apprécié les activités pour les enfants ainsi que la capsule historique offerte par monsieur Pierre Ippersiel.

Merci encore à madame Suzanne Ippersiel-Desmarais pour la générosité dont elle a fait preuve en nous prêtant gratuitement son magnifique site.



JOURNÉES PORTES-OUVERTES AU PARC OMÉGA :

Les familles étaient nombreuses à se promener au Parc Oméga les 11 et 12 août dernier, les sourires des petits et des grands témoignaient bien du plaisir qu'ils avaient à découvrir ou à redécouvrir le parc animalier et toutes ses merveilles.

Merci à monsieur Olivier Favre, qui nous a si gentiment offert des billets pour chaque citoyen de Notre-Dame-de-Bonsecours, sa générosité a fait le bonheur de bien des gens!



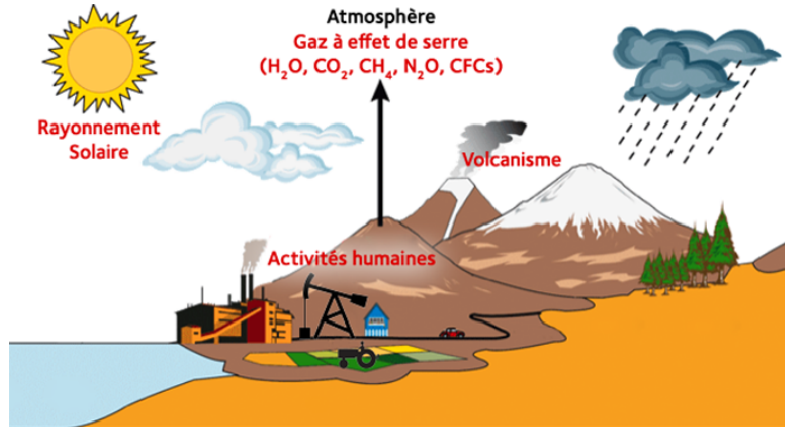
NOUVELLES

RÉCUPÉRATION...

L'ACTION DE L'HOMME, AU CŒUR DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

QU'EST-CE QUE L'EFFET DE SERRE ?

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet de retenir sur Terre une partie de l'énergie produite par le soleil. Sans l'effet de serre, la température ambiante serait trop froide pour permettre la vie. La surface de la Terre absorbe l'énergie du soleil, réchauffant ainsi le sol et l'eau, mais une partie de cette énergie est réfléchiée et redirigée vers l'atmosphère et y demeure prisonnière.



Sous l'impulsion des activités humaines, le phénomène de l'effet de serre se trouve actuellement « renforcé ». Le niveau de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a toujours connu des variations naturelles par le passé, mais les activités humaines, en particulier le mode de vie occidental, provoquent aujourd'hui un réchauffement climatique d'une ampleur et d'une vitesse sans précédent. Autrement dit, l'action de l'homme accroît la quantité d'énergie conservée dans l'orbite planétaire et conséquemment la température globale.

L'activité humaine n'a pas d'influence directe sur le circuit global de la vapeur d'eau (H₂O), qui est le GES le plus présent dans l'atmosphère. Cependant, elle en a une sur le dioxyde de carbone (CO₂) qui compte actuellement pour au moins les 2/3 de l'effet de serre renforcé, le méthane (CH₄), moins présent, mais contribuant plus au réchauffement par unité, pour 20 %, l'oxyde nitreux (N₂O) pour 5 % et les halocarbures (CFC, HFC, etc.) pour 2 %.

On a mis du temps à établir, hors de tout doute, la responsabilité humaine dans le processus d'effet de serre, parce que la majorité de ces gaz sont produits à la fois par des processus naturels et anthropiques (humains). Aujourd'hui, les scientifiques concluent que les GES produits par l'homme ont un impact incontournable sur l'effet de serre et contribuent à son renforcement.

Source : <https://equiterre.org/fiche/laction-de-lhomme-au-coeur-du-rechauffement-climatique>

PEINTURES ET HUILES USÉES :

Nous désirons vous rappeler que vous pouvez toujours amener vos produits au bureau municipal, tels que les piles domestiques, les huiles usées et les peintures, pendant les heures d'ouvertures, et nous en disposerons pour vous.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Vous pouvez disposer de vos divers matériaux de construction et autres (miroirs, tapis, tuyaux de PVC et ABS, toiles de piscines, vitre [fenêtres], outils non récupérables, etc.) à un prix modique, dans l'un de ces deux centres Éco-Recyc de la Petite-Nation :

Service d'excavation J. Lirette Inc.
Lac Simon : 819 428-3243

Transport R.L.S.
Papineauville : 819 427-6427

DONNEZ AU SUIVANT... :

Saviez-vous que lorsque vous souhaitez vous départir de vos vieux meubles, électroménagers encore fonctionnels, jouets, vaisselle, livres et vêtements vous pouvez en faire don à l'organisme suivant :

MAISON DE LA FAMILLE PETITE-NATION
14, rue Hubert-St-Louis
Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0
Tél. : 819 983-4384



ACTIVITÉS À VENIR



27 OCTOBRE 2018 BAL COSTUMÉ DES ANNÉES 1900 :

Vous êtes invités à vous joindre gratuitement à nous lors de notre bal costumé d'époque qui aura lieu à l'hôtel de ville, à 20 h 30, le 27 octobre prochain. Un groupe assurera la musique et l'animation durant la soirée et un prix pour le meilleur costume sera remis. N'oubliez pas d'apporter vos consommations !



15 DÉCEMBRE 2018: NOËL DES ENFANTS :

Visite du Père Noël, remise de présents et goûters
Informations à venir...



11 MARS 2019 : CABANE À SUCRE :

Une cabane à sucre sur le site de l'hôtel de ville
Informations à venir...



SAMEDI DES AÎNÉS :

Il est à noter que cette activité a été remise à une date ultérieure...

NOUVELLES

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU :

Depuis 2015, des feuilles sont envoyées à chaque adresse concernée par la lecture du compteur d'eau. Une date limite sera indiquée sur la feuille. Si à la date limite, la Municipalité n'a pas reçu la lecture du compteur, la dernière lecture plus 1.5 % sera considérée pour la charge de l'année courante, qui servira à la taxation. À tous les 3 ans la Municipalité se chargera de faire la lecture des compteurs d'eau des gens desservis par la Municipalité de Montebello et des ajustements seront faits. Pour plus d'informations n'hésitez pas à communiquer avec nous au (819) 423-5575.

CUEILLETTE DES FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS :



Les membres du conseil municipal désirent informer les citoyens que les résidus verts seront désormais ramassés deux fois l'an, simultanément avec les cueillettes des encombrants. Il est également possible de venir disposer de ces résidus verts en tout temps à la municipalité pourvu qu'ils soient bien emballés, dans des sacs transparents conçus à cet effet et que les branches soient attachées en format manipulables par un ouvrier.

ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES :

Du premier (1^{er}) novembre d'une année au quinze (15) avril de l'année suivante, un abri d'auto temporaire peut être installé. Celui-ci doit cependant respecter une marge de recul avant d'un 1.50 m. et une marge latérale et arrière de 0.75 m. Celui-ci doit être construit de toile, de plastique ou de bois teint.

Un abri d'auto temporaire ne doit servir qu'à des fins de stationnement...

CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS :

La prochaine cueillette des encombrants (meubles, électroménagers, ordinateurs et petits appareils électronique) sera effectuée **mercredi le 17 octobre.**

N'oubliez pas que lors de la collecte des encombrants, un employé municipal fera également une tournée de ramassage pour les résidus verts.

Pour toutes questions, téléphonez-nous ☺

UN PEU D'HISTOIRE...

KENAUK : UNE ORGANISATION EN HARMONIE AVEC LA NATURE.

Notre-Dame-de-Bonsecours est une municipalité dont la plus grande partie de son territoire est une pourvoirie de haute qualité et probablement un des plus grands parcs privés au Québec. Il faut se souvenir que ce territoire était une partie importante de la seigneurie de la Petite-Nation concédée à Monseigneur Laval, évêque de Québec, en 1674. En réalité, le parc Kenauk était cette partie d'une seigneurie qu'on appelait le franc-allevé, c'est-à-dire une terre libre de toute redevance seigneuriale.

Ce territoire a connu plusieurs développements différents depuis l'abolition du régime seigneurial en 1855. Son exploitation forestière n'a pas toujours été des plus respectueuses de ce lieu forestier. Heureusement, avec la création du parc Kenauk, on constate une volonté ferme de garder ce milieu dans une perspective soucieuse de l'environnement. Peut-être est-il significatif de savoir que le nom de ce parc est emprunté à la langue algonquienne « muk kanauk » qui se traduit par « tortue ».

Le parc Kenauk est essentiellement une pourvoirie de haute qualité sur un territoire de 65,000 acres de forêts et de lacs, plus d'une trentaine, dont 16 sont ensemencés. C'est un endroit où on peut pratiquer la chasse et la pêche dans un environnement où des règles précises permettent de bien gérer la faune. C'est aussi un centre de villégiature où on peut pratiquer plusieurs sports tel le canoë, le kayak, la randonnée pédestre, des excursions avec guide, pour n'en nommer que quelques-uns. Également, 19 chalets de différentes grandeurs et de différentes catégories sont accessibles.

Une pisciculture produit annuellement environ 25 tonnes de truites arc-en-ciel et mouchetée pour ensemencer les lacs.

Ce magnifique parc crée aussi une bonne vingtaine d'emplois !

Il faut mentionner une activité spéciale disponible à Kenauk : un sentier de 100 kilomètres qui permet aux randonneurs autonomes de découvrir la beauté de la propriété et de pratiquer le camping sur des lacs privés. Une ressource exceptionnelle !

Pierre Ippersiel, Côte Angèle

